

ENG-470

Droit de la construction pour ingénieurs I

Mouvet Laurent, Müller Olivier, Zufferey Jean-Baptiste

| Cursus | Sem. | Type |
|-------------|----------|------|
| Génie civil | MA1, MA3 | Opt. |

| | |
|-------------------------|----------------|
| Langue d'enseignement | français |
| Crédits | 2 |
| Session | Hiver |
| Semestre | Automne |
| Examen | Ecrit |
| Charge | 60h |
| Semaines | 14 |
| Heures | 2 hebdo |
| Cours | 2 hebdo |
| Nombre de places | |

Résumé

Le cours donne une vision générale des aspects juridiques auxquels l'ingénieur civil sera confronté dans sa vie professionnelle. De nombreux exemples issus de la pratique seront présentés. Ce cours est essentiel pour l'ingénieur qui souhaite appréhender au mieux ses droits et ses devoirs.

Contenu

- Principes juridiques et sources du droit de la construction : droit public, droit privé, droit pénal, règles, normes et directives émanant d'associations professionnelles.
- Organisation d'un projet : droit et devoir des parties, rôles des divers intervenants (ingénieurs, maître de l'ouvrage, entreprise de construction) et présentation des phases d'un projet.
- Marchés publics : panorama des procédures d'appel d'offres, de concours et de mandat d'études parallèles, assujettissement, valeurs-seuil, critères d'aptitude et d'adjudication.
- Documents d'appel d'offres : conditions générales, conditions particulières, plans, devis descriptif, projet de contrat, conditions d'appel d'offres.
- Contrat d'ingénieur et contrat de construction : formation, exécution, inexécution et fin du contrat, différences entre contrat de mandat et contrat d'entreprise.
- Exécution de l'ouvrage et direction des travaux : rôle et responsabilités des parties, métrés, modifications de commande, réception de l'ouvrage, garantie pour les défauts
- Responsabilités civile et pénale de l'ingénieur : conditions de responsabilité, survol des grands principes de droit pénal, évaluation du dommage, rôle des assurances.
- Méthodes de résolution de litige : procédure judiciaire, négociation, médiation, conciliation, dispute boards, arbitrage, preuve à futur, expertise-arbitrage
- Aperçu des contrats de construction internationaux : contrats FIDIC, organismes de coopération et de développement, financement des projets, appels d'offres internationaux, BOT-BOO-BOOT

Mots-clés

Droit de la construction, contrat d'ingénieur, contrat de construction, documents d'appel d'offres, responsabilité civile, responsabilité pénale, marchés publics, garantie pour les défauts, résolution de litiges, contrats internationaux.

Acquis de formation

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Appliquer les normes et règlements dans le domaine de la construction
- Organiser les relations contractuelles entre les intervenants
- Reconnaître les questions juridiques propres à chaque matière enseignée

- Identifier les éléments à risques qui requièrent l'appui de juristes de la construction

Compétences transversales

- Etre conscient et respecter les règles de l'institution dans laquelle vous travaillez.
- Dialoguer avec des professionnels d'autres disciplines.
- Etre conscient et respecter des directives légales pertinentes et du code éthique de la profession.
- Résoudre des conflits de façon productive pour la tâche et les personnes concernées.

Méthode d'enseignement

Ex cathedra avec cas d'études et exemples tirés de la jurisprudence
Matière du polycopié

Travail attendu

Participation active aux cours

Méthode d'évaluation

Examen écrit de 2h comportant des cas d'études

Encadrement

| | |
|--------------------|-----|
| Office hours | Non |
| Assistants | Non |
| Forum électronique | Oui |

Ressources

Service de cours virtuels (VDI)

Non

Bibliographie

- Code des obligations
- Norme SIA 118
- Règlement SIA 103

Polycopiés

Polycopié posté sur moodle "Droit de la construction pour ingénieurs civils" de O. Müller, J.-B. Zufferey et L. Mouvet

Liens Moodle

- <https://moodle.epfl.ch/course/view.php?id=14243>

Préparation pour

première activité professionnelle

"Le contenu de cette fiche de cours est susceptible d'être modifié en raison du covid-19"